

Nombres de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
22	29	26

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 juin 2011**

N° 2011/06/28/10

Date de la convocation
20/06/2011

Date d'affichage
20/06/2011

OBJET DE LA DELIBERATION

BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE N°2

Le 28 juin 2011 à 20 h 30 le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur BIAUX Alain, maire.

Présents : M. BIAUX Alain, maire,

Mmes DETERM Dominique, LE LAY Chantal, LEMERE Sylvie,

MM. BISSON Dominique, FAUCONNET Gérard, FENAT Denis, PIERRON Jacques, adjoints.

Mmes DORTA-BERMEJO Marie-Thérèse, GABREL Corinne, GERARDIN Agnès, LEFORT Claudine, STEVENOT Dominique, THILLY Monique.

MM. BESSON Thierry, CALLIOT Daniel, CHOUARD Jean-Michel, JOSEPH Denis, PERNET Pierre, PEROT Jean-Claude, SARTELET Alain, SMITH William.

Excusés :

M. LHENRY Hervé qui donne pouvoir à Mme LE LAY Chantal

Mme MILLOT Bernadette qui donne pouvoir à Mme THILLY Monique

Mme MOREAU Agnès qui donne pouvoir à Mme GABREL Corinne

Mme ROLLET Marie-France qui donne pouvoir à M. FENAT Denis

Absents :

M. ANTUNES José

M. CARRASCO Guy

Mme CORREIA Véronique

Secrétaire de séance : M. SARTELET Alain

10/ BUDGET PRINCIPAL
DECISION MODIFICATIVE N°2

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 juin dernier pour l'attribution des lots des travaux des rues R. Droullé et Fort Tiédot et des divers trottoirs.

L'ensemble des lots a été attribué à la société Eurovia pour les sommes suivantes :

-	rue R. Droullé	20 394.19 € TTC
-	rue Fort Tiédot	40 469.77 € TTC
-	divers trottoirs	30 838.02 € TTC

Les crédits votés sont respectivement par opération de :

-	rue R. Droullé	38 900.00 € TTC
-	rue Fort Tiédot	95 200.00 € TTC
-	divers trottoirs	26 900.00 € TTC

Les crédits disponibles à ce jour, après engagement des honoraires du maître d'œuvre, sont respectivement par opération de :

-	rue R. Droullé	36 142.41 € TTC
-	rue Fort Tiédot	87 342.28 € TTC
-	divers trottoirs	24 993.19 € TTC

Il est donc nécessaire de procéder à un virement des crédits de l'opération 238 "rue Fort Tiédot" à l'opération 239 "trottoirs divers" pour un montant de 6 000.00 €.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : **0 €**

Chapitre 23 : Immobilisations corporelles en cours : **0 €**

2315 / 238 / 822 - travaux en cours - rue Fort Tiédot	- 6 000 €
2313 / 239 / 822 - travaux en cours - trottoirs divers	+ 6 000 €

Afin de mettre en conformité les décisions budgétaires, il est proposé de prendre la délibération suivante.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales
OUI l'exposé qui précède

ADOpte les décisions modificatives ci-dessus proposées pour l'exercice 2011.

Adopté à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire

Fait à Fagnières, le 1^{er} juillet 2011

Après dépôt en Préfecture

Le Maire,

Le

et publication du

A. BIAUX